

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

ST. 88/124

Objet

PROGRAMME DE TRAVAUX DE
GROSSES REPARATIONS AUX
LOCAUX SCOLAIRES DU 1er
Degré. PROGRAMME 1989.
Demande de subventions

DATE DE CONVOCATION
3 Novembre 1988

DATE D'AFFICHAGE

3 Novembre 1988

Nombre de conseillers
en exercice 33
Nombre de présents 28
Nombre de votants 32

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

REÇU A LA SONS PREFET
ROCHEFORT, LE
24 NOV. 1988
APPLICATION LOI N° 82-
DU 2-3-82
à 19 heures 30

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT HUIT

le 10 Novembre

à 19 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur DE LIPKOWSKI, Député-Maire

Etaient présents : MM. DE LIPKOWSKI Député-Maire, MM. TAP, BOUTET, MOS DAUZIDOU, BENOIT, Mme BUCHET Adjointes
M. BARBAT, M. BARFAUD-DUCHERON - MM. BASSOU, BIROLLEAU - Mme CENAC
M. COUNIL - Mme DEGAYE-DEVIGNE-FONTAN-GAUDIN - JEAN -
MM. LACOTTE-LAPERCHE-LEGUEUT-MARCONI-MONNARD-PAPEAU-
REVOLAT-RIVES-ROUDOT-THOMAS Conseillers

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Monsieur BUSSEREAU par M. BENDIT
Mme LAFAYE par M. TAP
Monsieur CANDAU par M. LE GUEUT
Monsieur POTENNEC par Mme DE GAYE

Absent : M. GEOFFROY

M. le DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Comme chaque année, le Conseil Municipal est appelé à présenter un programme de travaux de grosses réparations aux locaux scolaires du premier degré.

Par lettre en date du 4 Novembre 1988, un projet de programme a été adressé à M. le Président du Conseil Général, le coût total étant estimé à 1.910.000 Frs.

Ce programme de travaux s'établit comme suit :

LA CLAIRIERE - Ecole Primaire

- Ravalement de façades et remise en état des peintures extérieures 600.000 Frs
- Aménagement d'aires de sport
(bacs à sable, portique) 50.000 Frs
- Aménagement d'une salle de garderie..... 20.000 Frs

LA CLAIRIERE - Maternelle

- Ravalement des façades et remise en état des peintures extérieures. 2ème tranche..... 350.000 Frs
- Rénovation complète des salles d'eau..... 70.000 Frs

L'YEUSE. Maternelle

- Construction d'une clôture entre la cour maternelle et l'école primaire 50.000 Frs

- Isolation toiture de la salle de jeux et de la salle à manger 20.000 Frs
- Ravalement des façades et des peintures extérieures 2ème tranche 150.000 Frs

JULES FERRY. Primaire

- Travaux d'isolation thermique dans 3 salles de classe. 60.000 Frs
- Pose de rideaux pare-soleil dans une classe créée en 1987 15.000 Frs
- Pose de rideaux pare-soleil dans 4 autres classes..... 50.000 Frs

JULES FERRY - Maternelle

- Installation de rideaux pare-soleil dans 2 classes..... 25.000 Frs
- Réfection de la cour120.000 Frs

LOUIS BOUCHET. Ecole Primaire Mixte 1

- Insonorisation du préau 40.000 Frs

LOUIS BOUCHET. Ecole Primaire Mixte 2

- Création d'un terrain d'évolution pour pratique de sport collectif 100.000 Frs

LOUIS BOUCHET. Maternelle

- Pose de rideaux pare-soleil dans la salle de restaurant . 20.000 Frs

MAINE-GEOFFROY. Primaire

- Ravalement des façades et traitement des menuiseries extérieures des salles de cours préparatoire et des bureaux 70.000 Frs

MAINE-GEOFFROY. Maternelle

- Construction d'un préau pour une capacité de 20 enfants. 100.000 Frs

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce programme de grosses réparations aux locaux scolaires du premier degré Maternelle et Primaire, et de solliciter du Conseil Général une subvention au taux le plus élevé.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Rapporteur

VU le programme de travaux de grosses réparations à réaliser dans les écoles maternelles et primaires,

Après en avoir délibéré,

./.

DECIDE:

- d'approuver le programme de travaux de grosses réparations au titre de l'exercice 1989 pour un montant estimé à 1.910.000 Frs
- de solliciter du Conseil Général une subvention au taux le plus élevé pour la réalisation de ce programme
- de financer les opérations qui seront subventionnées dans le cadre du budget pour l'exercice 1989.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM.les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pour le Député-Maire
Le Premier Adjoint,



Y. TAP.

